URIOPSS Hauts-de-France

PROGRAMME DE FORMATION

L'entretien annuel d'évaluation

Objectifs pédagogiques

Contexte :
Dans le secteur sanitaire, social et médico-social, les équipes sont au cœur de la mission. Elles assurent un accompagnement constant, souvent dans des conditions exigeantes et avec des budgets restreints. Dans ce contexte, l'entretien annuel d'évaluation (EAE) peut apparaître comme une formalité pesante ou même comme une contrainte, bien loin de la réalité quotidienne du terrain.
Pourtant, et si l'EAE pouvait être bien plus qu'une évaluation ? Et si nous pouvions transformer ce moment en une véritable opportunité de dialogue et de réajustement, un point d'étape précieux qui renforce le lien entre le manager et son collaborateur et qui donne un élan de motivation pour l'année à venir ?
Lors de cette journée, nous explorerons ensemble comment redonner du sens et du dynamisme à l'EAE, en le repositionnant comme un outil de reconnaissance, de motivation et d'ajustement mutuel. Cette formation a pour ambition de proposer un EAE qui soit simple, positif, et surtout efficace. Elle vise à redonner envie de mener cet entretien et à en faire un moment qui contribue au projet commun de l'établissement – un projet qui reste profondément humain.
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
1. Identifier le sens de l'EAE
2. Pratiquer les fondamentaux de la relation constructive
3. Maitriser les étapes de l'EAE
4. Savoir définir des objectifs

Programme

Partie I : L'état d'esprit de l'EAE - Renforcer la relation
1. Introduction
2. Redonner du sens à l'EAE : Bilan & développement
3. Entretenir les fondements de la relation : les 4 C
4. Adopter une posture managériale constructive
Partie II : Les méthodes - Structurer et conclure l'entretien
5. Structurer l'EAE : une conversation en 3 étapes
6. Définir des objectifs pertinents (et motivants !)
7. Aligner les objectifs individuels et le projet commun
8. Innover dans les méthodes d'EAE

9. Définir son plan d'action individuel

Public concerné et prérequis pédagogiques

Direction, DRH, Être en situation d'encadrement d'une équipe ou prise de fonction...
Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Durée, effectifs

1 jour(s) - 7 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

Charlotte MILLET, Formatrice

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

Apports théoriques (60%) et exercices pratiques (40%)
Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions.
Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL
Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible via le catalogue en ligne.

- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).